

Communiqué de presse

COMITÉ DE DÉFENSE DES RIVERAINS ET DES USAGERS DE L'A15

Marie-Christine Cavecchi, Présidente du Conseil départemental du Val d'Oise, invite les élus, les entreprises, les associations et les habitants à rejoindre le Comité de défense des riverains et des usagers de l'A15

Suite à l'effondrement d'un mur de soutènement du viaduc de Gennevilliers, la circulation est gravement perturbée sur l'A15 dans le sens Province-Paris.

Cela engendre des nuisances pour les habitants des communes concernées par le report de trafic et des difficultés majeures de circulation pour les usagers de la route.

Cela peut entraîner des entraves au bon fonctionnement des services publics dans les secteurs touchés et désorganise la vie de nos entreprises.

Les transports collectifs, pour certains touchés par la grève à la SNCF se surajoutant à la vétusté et à la saturation générale des lignes RER et Transilien, ne peuvent constituer pour les habitants des alternatives satisfaisantes.

Cela alimente un profond sentiment de relégation pour notre Département.

Concernant l'A15 et le viaduc de Gennevilliers, les premières études ont rendu leur verdict : aucun retour à une situation normale n'est finalement attendu avant plusieurs mois.

Face à ce constat, Marie-Christine Cavecchi, Présidente du Conseil départemental du Val d'Oise, appelle les élus, usagers de la route, particuliers et entreprises, mais aussi des transports collectifs, et tous les habitants subissant les nuisances à s'organiser et à se regrouper dans un collectif de défense de leurs intérêts.

La réunion constitutive de ce comité se tiendra à l'Hôtel du Département à Cergy, à la salle Nord du bâtiment F, le mercredi 27 juin prochain à 20h30.

RDV mercredi 27 juin, à 20h30, à l'Hôtel du Département

2 avenue du Parc, Cergy – Bâtiment F – Salle Nord

Inscription obligatoire auprès de guillaume.demolliens@valdoise.fr

Contact presse :

Marine Pivert
Responsable des relations presse
marine.pivert@valdoise.fr
Tél. 01 34 25 34 14 - 06 45 73 29 76